

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RÉUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

JEUDI 7 DECEMBRE 2023 A 20H

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES EN SEANCE

L'an deux mille vingt-trois, le sept décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Martres-Tolosane s'est réuni, salle Azéma, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Loïc GOJARD, Maire.

Étaient présents : Bernard ARGAIN, Céline FOURCADE, Noémie FOURCADE, Christiane FUCHO, Eric GARCIA, Francine GARONE, Loïc GOJARD, Micheline LEMARCHAND, Marie-Claude MALLET, Gilles MARCHE, Vidian SABOULARD, Hugo SLADDEN, Gilbert TARRAUBE, Pascal THEVENOT.

Étaient représentés :

Vidian ANGLADE par Marie-Claude MALLET

Mady DARNAUD par Francine GARONE

Carole DELGA par Loïc GOJARD

Elisabeth MAYLIE par Bernard ARGAIN

Était absente :

Sylvie ALTHER

Marie-Claude MALLET a été désignée secrétaire de séance.

| | | |
|----------|----------------|---|
| 07/12/23 | FINANCES | Revalorisation des frais de mission des agents |
| 07/12/23 | FINANCES | Espace culturel ANGONIA : demande de subventions auprès de l'Etat et du CD 31 dans le cadre du 1er équipement |
| 07/12/23 | FINANCES | Rénovation énergétique de l'annexe de la mairie : demande de subventions auprès de l'Etat, de la Région Occitanie |
| 07/12/23 | ADMINISTRATION | Centre de Gestion de la Haute-Garonne - convention de prestation de conseil en matière d'organisation des ressources humaines |
| 07/12/23 | ADMINISTRATION | CDG31 - convention d'aide au recrutement |
| 07/12/23 | ADMINISTRATION | Avis sur une demande de modification des conditions d'exploitation de la carrière exploitée par la Sté Sablières Malet |



| | | |
|-----------------|-----------|---|
| 07/12/23 | URBANISME | Identification des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables |
| 07/12/23 | URBANISME | Retrait de la délibération du 06/09/2023 N°2023068D : modification simplifiée du PLU N°5 - définition des modalités de mise à disposition du public (projet de station hydrogène) |